



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de Mimet

Compte-rendu du Conseil Municipal du Mercredi 3 juin 2020

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles : L 2121-7, L 2122-8 alinéa 2, et L 2121-10 à L 2121-12, le Conseil Municipal de Mimet a été convoqué L'an deux mille vingt, Mercredi 3 juin 2020 ; M. le Maire ouvre la séance à 10h, à huit clos.

Étaient présents : Georges CRISTIANI, Maire, Corinne CENTARO, Lordine BELARBI, Geneviève DALFIN, Gilles FEDERIGHI, Francis MOLINA, Muriel SASSI, Bernard MONTAGNA, Patricia FERRAND, Adjoint, Claude AURORI, Louis LOPEZ, Monique KACZMAREK, Gilbert CHIRI, Germaine PORTALIER, René BRUN, Evelyne GODDYN MOUNIER, Jean-Jacques NOIZAT, Eric CLAUDET, Bertrand BALANSARD, Lionel TOMANDINI, Eve GUIBERT, Nathalie MARGAILLAN, Céline CHAPELIN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Véronique LEFEBVRE à Geneviève DALFIN, Cédric RIEDEL à Lordine BELARBI, Karen GAGLIANO à Corinne CENTARO, Anne KESSAS à Georges CRISTIANI.

Madame Eve GUIBERT est nommée Secrétaire de Séance.

Georges Cristiani, Maire, ouvre la séance du 2^{ème} Conseil Municipal depuis le 15 mars 2020.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du Lundi 25 mai 2020 - Unanimité

**Point 2 : Contribution de la Commune de Mimet au fonds régional COVID-résistance
Unanimité**

Point 3 : Attribution de subventions aux Associations - Unanimité

Point 4 : Délégations consenties par le Conseil Municipal à Monsieur le Maire - Unanimité

Point 5 : Délégations de signature - Unanimité

Point 6 : Désignation :

Point 6.1 : D'un élu en charge des questions de Défense - Unanimité

Point 6.2 : Des représentants permanents de la Commune de Mimet à la Régie des Eaux et de l'assainissement du Bassin Minier et du Garlaban - Unanimité

Point 6.3 : Des représentants du Conseil Municipal aux Conseils des Écoles Communales de Mimet - Unanimité

Point 6.4 : Des représentants permanents de la Commune au Syndicat Intercommunal des Installations Sportives du Collège de Gréasque - Unanimité

Point 6.5 : Des membres du Conseil d'Exploitation des Cimetières - Unanimité

Point 6.6 : Des représentants de la Commune de Mimet au sein de la Commission Local d'Évaluation des Charges Transférées de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Unanimité

Point 6.7 : Des représentants de la Commission communale de contrôle - Unanimité

Point 6.8 : Des membres de la Commission d'Appel d'Offres - Unanimité

Point 6.9 : Des représentants de la Commission de Délégation de Service Publique -Unanimité

Point 6.10 : Du nombre de représentants des élus au Comité Technique et leur désignation - Unanimité

Point 6.11 : Du nombre de représentants titulaires de la Commune de Mimet auprès du Comité d'Hygiène, de sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et leur désignation- Unanimité

Point 7 : Etablissement de la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membre de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) - Unanimité

Point 8 : Renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Unanimité

Point 9 : Micro-crèche à la Tour - Unanimité

Point 10 : Indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux - Unanimité

Point 11 : Frais annuels de représentation - Unanimité

Point 12 : Formation des élus - Unanimité

Point 13 : Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal – Unanimité

Point 14 : Interdiction d'embauche à la Mairie de Mimet d'ascendants ou descendants d'élus - Unanimité

Point 15 : Création d'un Conseil des Sages - Unanimité

Point 16 : Création d'une Commission de développement durable, de l'environnement et du cadre de vie - Unanimité

Point 17 : Tri des ouvrages à la Médiathèque Municipale - Unanimité

Point 18 : Saisir une opportunité foncière à la Tour – Parcelle cadastrée Section AL n°121 Unanimité

Plus aucun Conseiller ne demandant la parole, Georges Cristiani, Maire, lève la séance du Mercredi 03 juin 2020 à 11h00.



Georges Cristiani,
Maire de Mimet